

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein

Commune de
TRIEMBACH-AU-VAL
67220
33 rue Principale

Tél. 03 88.57.15.20
Mail : mairie-triembach@orange.fr

AUTORISATION D'EMPIETEMENT ***sur le domaine public***



M. Jérôme PATOR, représentant la société DESIGN ENSEIGNE,
sis 7 chemin des moles à 31120 PINSAGUEL

A R R E T E D U M A I R E

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRIEMBACH-AU-VAL,

VU la demande, reçue en mairie, par laquelle le pétitionnaire ci-dessus référencé demande une autorisation d'emprise sur le domaine public dans le cadre de la **pose d'une enseigne sur le bâtiment Point P, rue du Climont à Triembach-au-Val,**

VU la loi n° 82-213 du 22 mars 1982 relative aux droits et libertés de communes, des départements et des régions,

VU l'état des lieux,

A R R E T E :

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à stationner une nacelle nécessaire à la pose d'une enseigne, rue du Climont à Triembach-au-Val, le mardi 3 juin 2025.

Article 2 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire du chantier ; il sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut de cette signalisation.

Article 3 : Pendant les travaux, le bénéficiaire s'engage à ne pas gêner, dans la mesure du possible, la circulation dans la rue du Climont.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

⇒ au propriétaire, pétitionnaire

Fait à Triembach-au-Val, le 20 mai 2025

Le Maire,

Gérard DEBAUCHEZ

